



Actualités du SEVF...



Eh oui! **L'année scolaire 2024-2025 est bel et bien commencée!** Encore une année débutant sous le signe du manque de personnel enseignant dans le réseau de l'éducation. Sans surprise, l'obligation du Ministre Drainville de compléter les affectations avant le 8 août n'a rien réglé. D'autres éléments ont aussi attiré l'attention des divers médias: l'implantation obligatoire du cours *Culture et citoyenneté québécoise*, l'abandon des étudiant-e-s en enseignement pendant leur parcours universitaire et divers sujets proposés par la Commission jeunesse des caquistes (vouvoiement, civisme...).

Au terme de cette Commission jeunesse, le Premier Ministre Legault a annoncé qu'il demandait à son Ministre de l'Éducation de déposer rapidement un plan pour qu'il y ait plus de respect, plus de civisme et plus de discipline à l'école. Il faudra donc demeurer vigilant concernant des nouvelles propositions de la CAQ touchant la vie quotidienne de nos membres. Sur ce point, **rappelons que la violence et l'incivilité font partie de l'offensive pédagogique et professionnelle que notre Fédération, la FSE-CSQ, continuera de mettre en place en 2024-2025.**

Du côté « terrain » **pour le SEVF, la mise en œuvre des nouveautés de la convention collective 2023-2028 occupe la majeure partie du temps en cette rentrée scolaire.** Que ce soit les nouveaux postes E2 (enseignantes et enseignants régulier à statut particulier), les aides à la classe, l'allègement des surveillances à effectuer pour le personnel du primaire, **plusieurs discussions ont eu lieu entre le SEVF et les Ressources humaines de notre Centre de services scolaire ...et beaucoup d'autres sont à venir.** D'ailleurs, le SEVF est aussi en constante représentation auprès des Services éducatifs concernant **le projet pilote des sept écoles primaires à palier de services intermédiaire.** Mais, pour l'instant, voici les principales informations données par le SEVF lors des deux premiers Conseil de délégués de 2024-2025. Bonne lecture!

Tel que mentionné ci-haut, beaucoup de temps et d'énergie sont consacrés en ce début d'année scolaire au sujet des **nouveautés de notre convention collective nationale à mettre en application.**

Les personnes déléguées ont pu recevoir des **explications concernant plusieurs de ces nouveautés lors du CD du 10 septembre dernier.** Parmi les divers sujets, abordés de manière non exhaustive, notons :

- Ressource additionnelle à demi temps en maternelle 5 ans;
- Annexe 49 – bonification au primaire et ajout pour le secondaire;
- Bonification de l'annexe 33 en soutien à la composition de la classe pour le secteur des jeunes;
- Divers éléments au niveau de la tâche enseignante (dont les journées pédagogiques dites « autonomes » et l'augmentation progressive du télétravail pendant l'ATP-Perso);
- Ajout des aides à la classe;
- Surveillance collective en moins au préscolaire et au primaire;
- Heure d'encadrement reconnue et non fixée à l'horaire pour le primaire;
- Rémunération (voir le [document](#) reçu par courriel le 5 septembre 2024);
- Bonification des motifs des congés pour décès;
- Affectation et mutation du personnel enseignant;
- Création des nouveaux postes « E2 » (enseignantes et enseignants réguliers à statut particulier);
- Suppléance possible pour les stagiaires;
- Certaines améliorations concernant les contrats à temps partiel.

En ce qui a trait à la **tâche enseignante**, vous pouvez vous rendre sur le [site du SEVF](#). En vous y rendant, vous constaterez que des corrections « maison » ont été faites sur certains documents.

Au niveau des **aides à la classe**, le CD virtuel du 27 août a permis aux personnes déléguées d'avoir plus d'explications à partir du [document](#) confectionné par notre Centrale (la CSQ) et notre Fédération (la FSE-CSQ).

Journée mondiale des enseignant·e·s – 5 octobre 2024

Cette journée mondiale de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) est l'occasion de **célébrer la façon dont les enseignant·e·s transforment l'éducation**, mais aussi de **réfléchir au soutien dont elles ou ils ont besoin pour déployer pleinement leur talent et leur vocation**, et de **reconsidérer la perspective d'avenir de la profession au niveau mondial**.

En lien avec cette Journée mondiale, **les membres du SEVF sont invités à bien surveiller le groupe Facebook privé *Le SEVF en action* lors de la fin de semaine des 4, 5 et 6 octobre prochain**. Si vous connaissez des collègues qui ne font pas encore partie de ce groupe Facebook, invitez-les fortement à faire une demande d'ici le 4 octobre 2024... en répondant aux deux questions (très simples) qui sont posées.

Mouvement ACTES



Le **27 septembre prochain** se tiendront diverses mobilisations au Québec pour dénoncer un dialogue difficile avec le gouvernement Legault et des avancées trop lentes et insuffisantes en matière de transition sociale et environnementale. Plus de 50 organisations de la société civile faisant partie du **Collectif Pour la suite du monde** participeront à cette gigantesque mobilisation. Notre Centrale des syndicats du Québec fait partie de ces organisations puisque, comme plusieurs d'entre vous le savez déjà, nous adhérons au **Mouvement ACTES** en faveur d'une société plus écologique, plus pacifique, plus solidaire et plus démocratique.

Comme nous serons au travail le 27 septembre prochain, **la Coordination régionale CSQ-Mauricie a organisé une plantation de fleurs (asclépiades) sur tout notre territoire. Des sachets de ces fleurs sont encore disponibles si vous voulez participer à cet événement avec vos élèves ou à titre personnel**. Il suffit de **communiquer avec Valérie Caissie** à l'adresse courriel suivante : valeriec@sevf.ca.

Nominations aux divers comités du SEVF 2024-2025

Document 2425-CD-007



Les membres du CD procéderont à la nomination des **personnes représentant le SEVF pour diverses instances et divers réseaux nationaux** lors du CD du mois d'octobre 2024 car, étant donné le grand intérêt concernant certains comités, nous avons dû procéder à des élections par voie électronique. D'ailleurs, pour les représentants au comité de la formation pratique (stagiaire), un deuxième tour de votation sera nécessaire puisqu'il y avait égalité entre deux personnes candidates au premier tour.

Rappelons ici que ces diverses instances sont d'une importance capitale en ce qui concerne notamment les suivis à effectuer pour la nouvelle entente nationale signée l'an passé.

Plan d'action du SEVF 2024-

2025

Document 2425-CD-005

Les personnes déléguées ont adopté, le 10 septembre dernier, le plan d'action du SEVF pour la prochaine année scolaire. Ce plan, **élaboré en fonction des trois buts du syndicat**, présente plusieurs actions à mener en lien avec les trois thèmes suivants :

- **Assurer la défense des droits des membres** (relations du travail);
- **Promouvoir notre expertise dans la vie pédagogique et professionnelle;**
- **S'assurer d'une vie syndicale démocratique et participative** (visant un rapprochement auprès des membres et les informer de façon adéquate).

Même si ce plan d'action pourrait être « ajusté » en fonction de divers impondérables qui pourraient arriver en cours d'année, nous affirmons déjà que l'une des priorités importantes sera **les divers éléments à mettre en application suite au règlement de la négociation nationale** (nouvelle convention collective 2023-2028). Et une autre des priorités incontournables sera **la révision des Statuts et règlements du SEVF et de son Règlement relatif aux élections des membres du Conseil exécutif (CE)**... puisque 2024-2025 est la dernière année du mandat de trois ans des membres du CE actuel.

Politiques du SEVF 2024-2025

Les diverses politiques du SEVF ont été présentées lors du CD du mois d'août. D'ailleurs, certaines **modifications mineures** ont été adoptées concernant **les frais de séjour et de déplacements** ainsi que **la Politique de reconnaissance de la participation à certaines activités syndicales**.

Une réflexion sera aussi faite au sujet de la **Politique de gestion du fonds de soutien aux projets spéciaux dans les écoles et centres du centre de services scolaire du Chemin-du-Roy**. D'ailleurs, étant donné le manque d'argent dans ce Fonds, **le SEVF a décidé de suspendre son application pour la présente année scolaire**.

T

âche enseignante 2024-2025

[Documents reliés à la tâche](#)



Des discussions ont lieu entre le SEVF et les Ressources humaines de notre CSS concernant les balises de la tâche enseignante au préscolaire, au primaire et au secondaire. Certaines discussions se poursuivent également... Malgré cela, les directions d'établissements confectionnent actuellement les tâches du personnel enseignant. Il faut donc savoir que **les balises que les directions d'établissements ont entre leurs mains peuvent servir d'une base de consultation pour l'élaboration de votre tâche... mais le SEVF n'a pas convenu d'entente formelle sur ces balises.**

Il est primordial aussi de se rappeler que **toutes les tâches doivent être finalisées avant le 15 octobre** et qu'elles doivent se faire **EN COLLABORATION avec l'enseignante ou l'enseignant** (référence : convention collective locale, p.39, paragraphe 5-3.21.03).

Toujours se souvenir également que les paramètres de notre tâche ont été négociés par les parties patronale et syndicale dans une **perspective commune de professionnalisation de la tâche et de reconnaissance d'une certaine autonomie professionnelle.** De plus, les parties ont reconnu **l'importance de ne pas alourdir la tâche** tout en distinguant la tâche de l'horaire de travail.

Naturellement, pour toute question ou problématique en lien avec ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec le SEVF.

1, 2, 3... GO !

4, 5 et 6 octobre 2024	Surveillez le groupe Facebook <i>Le SEVF en action</i> dans le cadre de la Journée mondiale des enseignant·e·s
8 octobre 2024	Conseil de déléguéEs (au club de golf Métabéroutin)
12 novembre 2024	Conseil de déléguéEs (en mode virtuel)